



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports

Question écrite n° 129078

Texte de la question

M. Didier Gonzales attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la mutualisation des aides à l'isolation thermique et acoustique. Elle souhaite que puisse être effectué, lors du diagnostic acoustique lié à l'aide à l'insonorisation autour des aéroports, un autre diagnostic portant sur l'isolation thermique du logement. Il l'interroge sur la mise en oeuvre pratique de cette avancée environnementale.

Texte de la réponse

La possibilité de procéder, à l'occasion de la mise en oeuvre du processus d'isolation acoustique, à un diagnostic commun financé par le produit de la taxe sur les nuisances sonores aériennes ainsi qu'à une information des riverains d'aérodromes concernant les aides auxquelles ils peuvent prétendre au titre de travaux d'isolation thermique fait actuellement l'objet d'une étude technique par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'agence nationale de l'habitat, la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages et la direction générale de l'aviation civile. En outre, une opération pilote est en cours à l'aérodrome de Lyon-Saint-Exupéry.

Données clés

Auteur : [M. Didier Gonzales](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129078

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1773

Réponse publiée le : 8 mai 2012, page 3526